

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624282
N° d'annonce : 624282

EFBGEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 19, rue Albert 1er 78110 LE VESINET

914 561 865 RCS VERSAILLES

(Absorbante)

EFBGEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 19, rue Albert 1er 78110 LE VESINET

914 561 865 RCS VERSAILLES

(Absorbante)

Suivant PV des décisions de l'associé unique de la société EMGENBIO en date du 02/08/2022, il a été décidé :

- d'approuver dans toutes ses dispositions le projet de fusion aux termes duquel, la société a fait apport de la totalité de son patrimoine, à la société EFBGEN,
- de constater la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption et la dissolution de plein droit sans liquidation de la société.

Suivant PV des décisions de la société EFBGEN en date du 02/08/2022, l'associé unique de la société EFBGEN a :

- décidé d'approuver dans toutes ses dispositions ainsi que l'évaluation qui en a été faite le projet de fusion aux termes duquel la société EMGENBIO a fait apport de la totalité de son patrimoine avec effet fiscal et comptable à la date de la réalisation de fusion, et que la fusion de la société EMGENBIO est définitive,
- constaté que le capital social de la société d'un montant de 14.729.594 € pour le porter de 1.000 € à 14.730.594 € par création de 14.729.594 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune, intégralement attribuées à Mr. Emmanuel GENAUZEAU, associé unique de la société EMGENBIO. Aucune prime de fusion n'est constatée,

Modification en conséquence des statuts de la société EFBGEN.

Justificatif de parution

La société EMGENBIO sera radiée du RCS de VERSAILLES et mention en sera faite pour EFBGEN au RCS de VERSAILLES.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelkuG262

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelkuG262>

